

#### MANDEMENT

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER, A L'OCCASION DE LA MISSION SI ÉMINEMMENT PROVIDENTIELLE, AU TEMPS PRÉSENT, DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX.

(Suite et fin.)

Et ne voyez-vous pas l'œuvre de l'auguste Pontife est une pensée qui, depuis tantôt vingt siècles, mûrit sur le trône de Pierre ! Elle n'est pas de celles qui périssent, car elle a ses racines dans les fondements de l'édifice de Jésus-Christ, aussi bien que dans le cœur des peuples. Vous l'avez dit vous-même : l'âme de Pie IX. vivant ou mort, ne laissera plus dormir l'humanité. En vain sera-t-il enlacé d'obstacles, de conseils, de difficultés, d'impossibilités, de refus : l'univers n'aura pas à pleurer sur tant d'enthousiasme évaporé en cris d'amour. Mais si Pie IX est « un premier miracle de la religion, de la liberté, » comme vous dites, croyez que quand, de ces miracles là, le premier a été fait, il en vient d'autres ; car ils sont de celui qui veut le règne de la justice sur les peuples. Il a fait « les nations guérissables, » et pour les affranchir et les sauver, les miracles ne lui coûtent pas : il les prodigue, et au sein de l'Égypte oppressive, et sur la mer entrouverte, et parmi les sables brûlants du désert, jusqu'à ce que son peuple ait atteint la terre promise. Ne doutez donc pas de Dieu, et ne dites plus : « Croit-on que la Providence tienne en réserve dans ses « conclaves beaucoup de Pie IX ? L'âme de cet homme avait allumé l'âme de son peuple. Croit-on qu'il rallumer à volonté, quand on l'aura laissé s'éteindre ? Pie IX ne se grandit pas ainsi devant Dieu, et il n'est aussi fort que parce qu'il est humble ; on voit bien que vous ne savez pas, ou que vous ne savez plus, le don de Dieu que se fait le Pontife saint si bien ! Il croit, lui, aux inépuisables richesses des miséricordes divines sur les peuples ; il sait que les conseils des rois sont entre les mains du Seigneur ; que le Très-Haut suscite, quand il lui plaît, tantôt des Moïses, tantôt des Cyruses, et cela lorsque toute espérance semblait évanouie ; et c'est parce qu'il le sait, qu'il se dit à lui-même, avec la foi du prophète : Ceux-là se confient en la force de leurs coursiers et de leurs chariots de guerre ; pour nous, notre espérance est dans le nom du Seigneur : « Hi in curribus, et hi in equis ; nos autem in nomine Domini. » Mais, est-ce donc que vous n'auriez chanté cet hymne à Pie IX que pour mieux attaquer ce pouvoir dont il s'est montré si digne, même aux yeux des infidèles ? Quoi ! ce Pontife « n'est qu'une occasion, qu'un grand symptôme ! Il a fait ce qu'il pouvait faire ; c'est à nous à faire le reste ! La souveraineté temporelle d'un Pape dans la Péninsule, comme le corps étranger dans le tronc, est l'obstacle organique et pressant que insurmontable à l'unité active, solide et indépendante de l'Italie sous une seule domination. »

Ah ! vous voilà bien, vous autres qui faites toujours parler les peuples autrement qu'ils ne parlent ! Elle est étrangère, au sein de l'Italie, cette souveraineté des Papes, comme le corps étranger dans le tronc. Faites de la poésie tant que vous voudrez, mais respectez, sinon l'histoire des temps écoulés, du moins celle du temps présent. Interrogez donc les fils de ces Romains abandonnés par les empereurs d'Occident, saisissez d'eux s'ils ne se sont pas sentis plus forts quand ils ont vu le successeur de ceux qui répondaient à leurs pères leur répondre à eux-mêmes ! Vous avez pris les branches pour le tronc de l'arbre, parce que, sans doute, il vous en a trop coûté de confesser que vous n'aviez pas en vous-même, pour ce travail qui vous reste à faire, la sève qu'à toutes les époques, l'histoire l'atteste, cet arbre, qui a été arrosé par le sang de ceux qui demandaient aussi justice et liberté, a portée en lui. Il vous semble, à vous, qu'un libre sage et doux n'est possible qu'à l'abri d'une vaste domination ; c'est-à-dire dans des conditions qui précèdent, tôt ou tard, la tiens par le despotisme ou la tyrannie, selon l'esprit qui anime le pouvoir, ou les difficultés des circonstances. Nous la voulons, nous, avec plus de chances de durée, et nous savons qu'elle grandit plus aux lieux où elle nait sans tout renverser que là où elle n'arrive à la vie que pour tout détruire. Ne soyez donc pas si affirmatif. Devant l'auréole que porte au front cette royauté de près de vingt siècles, hésitez, quelque peu. Poète des saintes harmonies, ce n'était pas à vous à prononcer, contre la papauté, de pareils oracles. A une autre époque, vous l'auriez louée, et louée tout autrement ; à cette heure n'en dites pas tout ce mal à l'encontre du monde entier, qui en dit aujourd'hui tant de bien. La royauté de la ville aux sept collines est rude à qui s'attaque à elle ! Demandez-le plutôt à ces deux hommes qui, de nos jours, ont fourni, sous les regards du monde, les plus fiers combats, le premier avec son épée, le second avec sa plume ; ils vous diront tous les deux que, quand elle murmure de mystérieuses paroles, qui lui ont été dites sur la sainte montagne, elle est mortelle à tous les ténérables, et qu'elle atterrit et brise aux mains des hommes qui la défient ou qui l'insultent, tous les sceptres, à quelque titre qu'ils soient portés par eux. Pour perdre, ah ! il ne lui est pas nécessaire de frapper, il lui suffit de ne plus être !

Mais nous n'avons point à nous préoccuper autrement de ces questions ; nous ne savons qu'une chose : c'est que ce pouvoir temporel de la papauté catholique a vu s'incliner devant lui les plus grands esprits, et qu'ils ne l'ont pas jugé comme le jurent tous ces se-

meurs de parole. L'œil sur son passé, ils ont cru à son avenir pour la liberté des nations. Né de la confiance des peuples, alors que leurs maîtres les abandonnaient en proie aux barbares, il a reçu, de toutes les consécutions, la plus sainte, celle qui vient de la reconnaissance des peuples ; illustre par une succession toute singulière de génie et de sainteté, relevé par la majesté des siècles et par la gloire des bienfaits, ce pouvoir subsistera autant de temps qu'il sera nécessaire à l'Église et au monde, car s'il cessait de l'être, ceux qui en sont les dispositaires descendraient, sans regret, de ce trône séculier où montent avec eux d'immenses sollicitudes, heureuses, soyez-en sûrs, de pouvoir se consacrer, sans réserve, du haut de leur chaire de Pontifes suprêmes, pour eux assez glorieuse, aux seuls soins spirituels de la religion. Ce royaume de l'Église qui embrasse tant de nations et tant de rois, n'en serait pas moins, à leurs yeux, le plus grand des royaumes du monde. Dans cette juridiction immense, que nul ne peut leur enlever, ils sauraient révéler, avec un illustre évêque, un gage, certes assez éclatant, du royaume céleste que Dieu prépare à son Église, et un témoignage magnifique de la toute-puissance du Verbe incarné dans le ciel et sur la terre : « Ut securus de regni caelestis promissione feret Ecclesia, regnum et temporale regnorum omnium maximum tradidit... ut per hoc civibus mundi se non solum Deum cœli, sed et Dominum orbis ostenderet, civesque suos patriæ dulcedinem ex peragrations prosperitate doceret appetendam. »

Mais ces vœux imprudents ou impies seront trompés, N. T. C. F. Dans les circonstances actuelles, ce double pouvoir spirituel et temporel est incontestablement nécessaire. Les transports unanimes des peuples et leurs espérances, au nom de Pie IX, le démontrent avec éclat, et puisque, selon le langage de saint Chrysostôme, les premières colonnes de l'Église tirent leur solidité des prières des fidèles, notre devoir à tous est de prier pour la conservation et la fécondité de cette double puissance. Les destinées du genre humain reposent, la foi nous le dit, dans les vœux ardents et les persévérantes supplications de l'unité catholique. Prions donc, ô frères bien-aimés, mais au sacrifice de la prière souvenons-nous que l'Église a toujours ajouté d'autres sacrifices. Paul lui-même, cet apôtre des divins ravissements, pour soutenir et propager l'Église naissante de Jérusalem, se chargeait de lui apporter, de ses propres mains, les offrandes des Églises d'Asie et de Macédoine. Comme ces Églises de l'antienne Grèce, nous avons, nous aussi, dans notre foi, dont Rome est le centre et la source, une noble dette à acquitter, et si notre vieille Gaule a participé aux richesses spirituelles de la nouvelle Rome, elle doit, en retour, lui faire part de ses richesses temporelles : « Debitorum sunt eorum. Nam si spiritualium eorum participes facti sunt, debent et in carnalibus ministrare illis ! »

La France, N. T. C. F., vient d'entendre le noble appel, fait par l'un de ses premiers pontifes, au dévouement des églises catholiques, pour le chef suprême de la chrétienté. Marchant sur ses traces, nous pouvons sans crainte vous adresser la même invitation, à vous qui habitez une terre si féconde en œuvres de charité. Nous pouvons vous dire, avec cet illustre prince de l'Église romaine : « La France catholique ne saura-t-elle prêter à son pasteur que le secours de ses prières ? Au moyen-âge, l'Europe armée se serait ébranlée pour aller offrir au chef de l'Église son sang et son épée, pour défendre ses droits menacés, et le soutenir dans la lutte qu'il a engagée contre tous les abus. Aujourd'hui, une croisade plus pacifique pourrait être entreprise par les fidèles en faveur de leur chef spirituel. L'obole des chrétiens qui va dissiper jusqu'aux extrémités du monde les ténèbres de l'ignorance, et planter la croix civilisatrice sur le rocher le plus inconnu, cette obole qui « une si grande puissance pour étendre le règne de Jésus-Christ, ne pourrait-elle pas, plus efficacement que les bataillons de valeureux soldats, prêter à l'immortel Pie IX un appui qui ne ferait point couler de larmes, qui n'enlèverait pas un fils à sa mère et ne porterait point au milieu de populations paisibles les horreurs de la guerre ? Ce n'est point le clergé qui devrait recevoir ces offrandes pour les transmettre au représentant, parmi nous, du successeur de Pierre ; la malignité pourrait encore jeter un soupçon sur notre désintéressement. Mais toujours bien inspirés par leur zèle et leur charité, les catholiques sauraient trouver un autre mode de perception. »

Leurs pontifes et leurs prêtres iraient avec bonheur déposer leurs dons dans les mains choisies pour les recueillir. Hommes de foi, et vous surtout, femmes chrétiennes, qui, Dieu a dispensé si largement la puissance des œuvres saintes, vous entendrez ce beau langage ; vous seconderez la glorieuse mission confiée d'en haut à cet homme des temps présents ; vous sollicitez, partout et de tous, les dons du riche et l'obole du pauvre, car c'est de l'indépendance du Siège apostolique qu'il s'agit dans cette œuvre à laquelle nous vous convions en ce jour. Avec cette indépendance, c'est aussi de la vie et de la liberté des nations qu'il est ici question : « Sans exprimer en ce moment ni plainte ni regret, il faut bien que nous vous rappelions que le Saint-Siège n'a plus aujourd'hui ces ressources temporelles que lui assuraient autrefois, chez les nations chrétiennes, des droits anciens, la reconnaissance des peuples et la piété des rois. Et pourtant

toutes les relations du Pontife suprême avec les pays catholiques ; comme chef de la catholicité, n'ont pas cessé d'exister avec toutes les charges, si considérables qu'elles imposent au trésor pontifical. Du haut de ce trône, qui est en même temps pour les chrétiens la chaire de saint Pierre, le Pontife de Rome étend sa sollicitude sur toutes les Églises. Il répond, comme le dit saint Jérôme, à toutes les voix qui l'interrogent à l'Orient et à l'Occident ; Père de tous, il a le cœur et les yeux sans cesse ouverts sur les nécessités de tous ; aux îles lointaines, il envoie des apôtres ; avec les contrées que désolent la famine, il partage le peu qu'il possède. Chrétiens, formez-vous en associations pieuses dans toutes les paroisses de ce beau doicêtre, pour redonner à la Papauté catholique, par la spontanéité et la perpétuité de vos offrandes, tout ce qu'elle a perdu. Il n'y a que ce que la religion consacre qui demeure, et si des souscriptions momentanées peuvent être attendues des sympathies présentes pour celui que Rome a déjà nommé Pie-le-Grand, une action continue au profit du monde entier, dans la Papauté, ne peut être que le résultat des saints efforts que la foi inspire et que l'Église bénit.

Quelle devienne donc aussi populaire qu'elle est providentielle et sainte, l'œuvre de la Liste civile de la Papauté ou du denier de saint Pierre, comme on l'a diversement appelée, et bientôt toutes les nations du monde vivront glorieuses et libres, car en abritant leurs droits à l'ombre de cette chaire du haut de laquelle leur sont divinement prêchés tous les devoirs, elles auront assuré à l'ordre social les seules bases que battent en vain les plus furieuses tempêtes : la justice et la vérité !

A ces causes, après en avoir conféré avec nos vénérables frères les dignitaires, chanoines et chapitre de la basilique de notre cathédrale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. A partir du premier dimanche de l'Avent jusqu'au dimanche suivant inclusivement, tous les prêtres de notre diocèse ajouteront à la messe, aux oraisons ordinaires du jour, celles des collectes, secrètes et post-communion pro Pape et pro Ecclesia.

Les premier et second dimanche de l'Avent, on chantera, avant la bénédiction du très-saint Sacrement, dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le psaume 120, *Levavi oculos meos in montes*, le v. *Osten- de nobis, Domine*, etc. et l'oraison pro Pape.

On chantera aussi le *Sub tuum præsidium*, le v. *Ora pro nobis Sancta Dei Genitrix*, et l'oraison *Concede nos famulos*.

Art. 2. Les fidèles et les religieuses vivant en communauté sont invités à faire une ou plusieurs communions, dans le même espace de temps, aux mêmes intentions.

Art. 3. Les archiprêtres, doyens, curés et desservants, ainsi que MM. les aumôniers des diverses communautés du diocèse, sont invités à former, au sein de leurs paroisses ou de ces communautés, de pieuses associations chargées de solliciter les dons du riche ou les offrandes du pauvre, aux fins dont il est parlé dans cet écrit pastoral.

Art. 4. Le recouvrement de ces fonds, ainsi que leur maniement, devront être faits par des laïques qui seront désignés à cet effet par les associations elles-mêmes.

MM. les archiprêtres, doyens, curés et desservants, ainsi que MM. les aumôniers des communautés, nous feront connaître ceux ou celles qui auront été proposés à ce soin par les diverses associations du diocèse.

Art. 5. Les moyens de faire parvenir à leur destination les fonds recueillis seront par nous indiqués aussitôt que faire se pourra.

Et sera notre présent Mandement lu et publié au prône de la basilique, notre cathédrale, ainsi que dans toutes les autres églises et chapelles des paroisses, séminaires et collèges de notre diocèse. Donné à Montpellier, à notre palais épiscopal, notre seing, le sceau de nos armes et le contre-lettre du chanoine secrétaire-général de notre évêché le seize novembre de l'an de grâce mil huit cent quarante-sept.

CHARLES, évêque de Montpellier.

Par-mandement : MARTIN, chan. sec. gén.

#### PISE ET FLORENCE

Suite.

Malgré tout mon désir de voyager lentement et de savourer en détail les agréments de la route, il me fut démontré, après une heure de promenade, qu'il me serait assez difficile, la matinée passée, d'occuper mon temps d'une manière utile ou agréable dans ce bourg de Bréire qui n'a qu'une rue, je crois bien, et dont l'église, le plus remarquable était la cuisine que je connaissais. Je retournai au milieu de ces réflexions, quand je vis venir à moi, d'un air cauteux, l'hôte, qui sans doute en avait éprouvé le cours. Il m'offrit un de ses cabrioles pour me mener tout doucement à la Charité, c'est-à-dire pour faire six lieues ; à un prix beaucoup trop élevé ; je me récriai : — Mais, Monsieur, songez qu'on attelle une voiture tout exprès pour vous. — Cela est trop cher. — Mais, Monsieur, voici trois bons jeunes gens qui paient ce prix-là et qui ne sont pourtant que des ouvriers. — L'hôte saisissant l'occasion de m'avouer qu'on attendait pour quatre. Je me mis à rire de la contradiction si prompte et si étonnante, et je ne voulus pas payer moins que mes compagnons, qui étaient ouvriers en effet, un chariot, l'autre chapelier, le troisième ébéniste ; aimables enfants, jonnètes, polis, que le séjour de Paris n'avait point gâtés, et

qui me laissèrent à la Charité pour aller, à une lieue de là, embrasser leurs parents dans le même village.

Ici commencent des malheurs, malheurs inévitables pour tout voyageur délicat et sentimental qui veut marcher à petites journées et qui n'a point de voiture à ses ordres ; pièges bien connus, mais où l'on finit tôt ou tard par tomber, à cause de cette difficulté que j'ai touchée plus haut, d'employer raisonnablement plus d'une matinée à visiter les monuments d'un village de trois cents feux. J'avais eu deux fois le malheur dans ma vie de tomber dans le traquenard roulant qu'on appelle les *putaches*. Je connaissais à merveille cette industrie coupable que les progrès trop lents de l'humanité laissent encore subsister sur quelques points de la France. Vous êtes sans doute assez heureux, mon ami, pour ne pas savoir ce que c'est qu'une *putache*. Je vais donc vous le dire. La *putache* est un coffre de fer et de bois, sans couleur, sans fenêtre, sourd et obscur comme un ané bière, posé sur deux ou quatre roues. Cette machine qu'on n'ose produire au grand jour s'embusque la nuit dans quelque auberge suspecte où elle attend les malheureux voyageurs, qui croient faire une économie profitable en payant de leur sang et de leurs os une place qu'on leur cède pour assez peu d'argent. On ne voit ce redoutable chariot que le marché conclu et quand il n'y a plus moyen de s'en dédire. On ne voit aussi qu'au dernier moment les compagnons d'infortune que la cupidité du *putachon* (c'est le nom du conducteur) vous a réservés. Vous comptiez que la *putache* en peut tenir quatre, ils sont douze ; vous vous récriez, à quoi bon ? On jette les douze victimes l'une après l'autre dans la boîte bruyante, péle-mêle avec leurs caisses, leurs ballots et leurs malles ; on les pousse, on les tasse, on les presse, on incruste tant bien que mal ces chairs endolories les unes dans les autres, on pèse dessus, et foin de cocher ! Le catafalque mobile part au grand trot, bondissant, avec ses ferrailles et ses ais non suspendus, sur le pavé, raboteux ; des cris plaintifs partent de la machine ; pleurs, imprécations, gémissements, se perdent dans le vacarme de ce train infernal ; le *putachon* est sans oreilles comme il est sans cœur ; il fouette, il siffle, il jure, il va toujours, et le couvercle de la boîte ne s'ouvre qu'à l'arrivée. C'est là seulement qu'on peut apprécier les effroyables dégâts de l'intérieur : côtes meurtries, écorchures, foulures, crampes, torticolis, cha-peaux effondrés, collures rompus, femmes évanouies, enfants asphyxiés. On voit des misérables, au sortir de l'instrument de torture, s'affaisser sur leurs jambes qu'ils ne peuvent plus mouvoir ; d'autres marchent voûtés, brisés, et se traînent plutôt qu'ils ne marchent, comme s'ils avaient vieilli de trente ans dans ces quelques heures de supplice. On m'accusera d'exagérer ; mais j'en appelle à tous les informés qui se sont laissés soumettre à l'action meurtrière de ce véhicule. J'aurais donc été sans excuse si j'avais perdu de si cuisants souvenirs ; mais la *putache*, que je croyais uniquement réglée sur les bords du Rhône, entre Lyon et Mondovini, et qui régnait aussi librement sur les routes de Nevers et Moulins, la *putache* se dégrada, pour me tromper encore une fois ; on me mena voir à Combray, dans la cour de l'auberge, une *putache* fort vieille et fort détraquée, mais assez propre encore et d'apparence honnête. On eût dit l'humble voiture de quel que évêque trip charitable ou de quelque préfet trop modeste ou de quelque maire de petit chef-lieu. Bref, elle me plut ; je fis mon prix et m'en allai déjeuner. L'homme ne manqua point de me faire observer qu'elle n'était qu'à quatre places, et que *monseigneur étant indisposé* y serait parfaitement à son aise. Nous n'y fumes que quatre, en effet, pendant trois heures ; mais à la première pause, quand le cheval fut souillé, bu et mangé, et quand le cocher sortit d'un cabaret où il était entré à bon escient, je le vis suivi d'une tribu d'Avvergnats en émigration, père, femme, enfants et tous, au nombre de sept ou huit personnes, embarrassés de sac, de cruches, de sabots de rechange et d'instruments aratoires. Le *putachon* s'avanga, avouant hautement l'intention de loger cette escouade dans son *calèche*, sous prétexte de remplacer les trois voyageurs qui descendaient en ce lieu-là. A cette vue, je dus prendre le visage et la contenance de la marquise de Brinvilliers quand, selon le récit de Mme de Sévigné, elle vit entrer dans sa prison les questionnaires armés des deux ou trois seaux d'eau qu'elle devait boire ; j'allais m'écrier comme elle : — Est-ce que vous prétendez que j'avale cela ?... Mais j'ai trop voyagé pour me fâcher et m'emporter contre ces maux qu'un emportement ne saurait guérir, et pour ajouter à la mésaventure le surcroît d'un accès de fièvre et d'un enrouement. Les Avvergnats mouvementés. Mais tout Avvergnats qu'ils étaient, ils commencèrent bientôt de pressentir quelque impossibilité dans l'emballage qu'on leur avait proposé. Une femme s'enfonçait entre deux d'entre eux à peu près comme un coin dans une pièce de chêne. Ils avaient, en outre, couché un enfant, plié en deux, sous leurs jambes. Les autres s'étaient perchés à l'extérieur, devant et derrière le *calèche*. En somme, la voiture allait comme un groupe ambulatoire d'équilibristes. Mais, après quelques tours de roues, l'enfant gémit ; la femme soupira ; on retira l'enfant, et fort à propos ; il était violet ; la femme parla de passer la nuit dans un fossé plutôt que de supporter un moment de plus sa situation. Il fallut compter avec de pareilles extrémités, et le *putachon*, bon gré mal gré, s'arrêta. On hissa l'enfant sur l'impériale, où il s'accrocha à des courroies qu'on lui recommanda de bien tenir ; la femme envoya l'un de ceux qui s'étaient perchés à l'extérieur un compagnon sur les malles du strapontin ; je ne sais comment ils s'y unrent, mais nous respirâmes dans la voiture, et j'arrivai sans trop de malencontre à Nevers, à dix heures du soir.

Encore une histoire, et j'en aurai fini avec les accidents de voiture. J'y passe sur-le-champ, pour en être quitte. N'oublions pas, toutefois, de noter l'hôtel-de-ville de Nevers, superbe monument gothique, fort pittoresque, fort vaste et fort imposant. Je vous invite, cher ami, si vous en avez jamais l'occasion, à le visiter avec plus de temps et plus de soin que je ne le puis faire.

J'étais donc parti de Nevers sous la condition bien arrêtée au bureau de m'arrêter le soir à Châteaun-Chinon, ou de continuer, à mon gré, ma route jusqu'à Autun, car je tenais grandement à voir Autun, la ville romaine, qui fourmille, disent les abrégés de géographie, de reliques antiques. Il était minuit quand nous arrivâmes à Châteaun-Chinon, à six lieues du but du voyage. On nous mit à terre avec nos malles dans une pièce obscure, froide, non carrelée, où dormaient deux